



STAGE RESIDENTIEL D'ETE DE MISE EN SCENE ET DE JEU

ANIME PAR *DANIELA BISCONTI* DU 12 AU 19 JUILLET 2014
A LA MARLAGNE

AU COEUR DE GOLDONI, LES BASES DE LA COMEDIE

« La Commedia dell'Arte est le jeu de l'acteur complet, c'est aussi le genre de théâtre qui porte l'acteur au comble de sa propre personnalité; c'est encore l'Art qui prouve que la liberté se trouve au-delà de la science et non en deçà – La Commedia rétablit l'équilibre de la vie en dénonçant l'absurdité même de la vie. » Jean-Louis BARRAULT.

Le rire est chose sérieuse !

En se détachant de la Commedia dell'Arte, Carlo Goldoni (1707-1793) cherche à faire évoluer les caractères des masques dans l'écriture et à les enrichir psychologiquement. Il codifie les règles fondamentales de la farce, de la comédie, que nous retrouverons même dans le théâtre de boulevard.

En apportant un nouveau Théâtre Populaire, il propose une étude de mœurs et de situations qui permettent au metteur en scène de les pousser jusqu'à l'absurde.

Je propose une exploration de ces règles tant pour les metteurs en scène que pour les acteurs, à partir de la pièce, « LES RUSTRES » de Goldoni (*La Pléiade – Traduction : Michel Arnaud*).

Metteurs en scène et acteurs en quête du rythme, des rebonds, des jeux et des enjeux trouveront matière à découvrir et à appliquer la précision que requièrent les pièces de Goldoni, sans oublier l'inventivité permanente du style.

Je vous invite à une exploration concrète et rigoureuse, qui n'empêche nullement la fantaisie qu'un tel registre exige.

« Le sculpteur pétrit son argile avant de se mettre au travail. Le chanteur exerce sa voix avant le concert. Nous devons faire la même chose : accorder notre instrument intérieur, en vérifier toutes les touches.... » C. Stanislavski.

Voilà pourquoi le travail se déroulera comme suit :

Les matins : 9h30 à 12h30 : *L'Atelier*.

Il consiste en un travail physique qui vise à élargir et à assouplir parallèlement le corps, la voix et l'imagination à travers une série d'exercices choisis et personnalisés.

Pour cela, une tenue souple est requise ainsi qu'une paire de chaussettes.

Pour diriger un acteur, il faut connaître la trajectoire du jeu, celle qui donne à l'acteur la possibilité de répondre à la demande du metteur en scène

Les après-midis : 14h à 16h : *Dramaturgie.*
Travail de texte/ évaluation des situations et enjeux des scènes.

16h30 à 18h30 : *Les outils de jeu.*
Comment traduire sa vision de mise en scène, comment demander à l'acteur ce que l'on attend de lui. En application directe avec les scènes.

Les soirées, de 20h à 22h, se passeront en *répétitions* (metteur en scène/acteurs) et conceptions scéniques afin de présenter le lendemain l'avancement du travail à l'animateur.

Lors des réunions que nous aurons au printemps, les mercredi 28 mai et le samedi 21 juin 2014 nous pourrons déterminer les scènes qui seront prises en charge par les metteurs en scène ainsi que les distributions des personnages afin de se débarrasser de la mémoire et commencer à rêver sur la mise en scène, la conception scénographique, musicale et des costumes.

L'animatrice souhaite impérativement que le texte « Les Rustres » dans la collection La Pléiade, traduction de Michel Arnaud, soit lu (et relu) par l'ensemble des stagiaires pour la 1^{ère} réunion de contact.

Il n'est pas impossible que les metteurs en scène soient appelés à participer comme « acteurs » dans les travaux d'autres stagiaires.

Ce stage résidentiel s'adresse à des stagiaires metteurs en scène souhaitant affirmer leurs connaissances ou désireux de s'essayer à cet art ainsi qu'à des stagiaires comédiens avides d'améliorer leur souplesse de jeu en se prêtant à différentes techniques de mise en scène et de direction d'acteurs. Chacun mettant à tour de rôle sa pratique et son expérience du théâtre, au service du projet des autres, ouvrant au groupe son imagination et sa créativité.

Daniela Bisconti, *pédagogue, actrice, metteur en scène.*



Formation :

Conservatoire Royal de Bruxelles :

Premier Prix en Art Dramatique (1979), classe d'André Debaar.
Premier prix de Déclamation (1980), classe de Suzanne Philippe.

Pédagogie :

Depuis 1995, elle est chargée de cours en art dramatique (3^{ème} année et master) au Conservatoire Royal de Bruxelles.

Mises en scène :

2012 - *LA PUCE A L'OREILLE* de Georges Feydeau

- *FEMMES* de Dario Fo & Franca Rame

2011 - *KIKI VAN BEETHOVEN* de Eric-Emmanuel Schmitt

2010 - *MALENTENDUS* de Vincent Engel

- *UNE RENCONTRE* de Fabrice Gardin

2007 - *TRAFIC D'HEROINE* de Karin Clercq

2006 - *QU'EST CE QU'ON A FAIT POUR EN ARRIVER LA*

de Marc Moulin, Bruno Belvaux, Olivier Coyette, Thomas Günzig,

Véronique Dumont

2004 - *OSCAR ET LA DAME ROSE* de E-E.Schmitt avec Jacqueline Bir

1999 - *COUPLE OUVERT A DEUX BATTANTS* de Dario Fo & Franca Rame

1996 - *L'INQUIETUDE* de Valère Novarina

1993 - *LE JOURNAL DE ZLATA* de Zlata Filipovic

1992 - *CLYTEMNESTRE* de Marguerite Yourcenar

1983 - *DECEMBRE TOI* de Stephane Andrieu Delille

et de multiples assistanatats...

Rôles :

En tant que comédienne, elle a joué dans les principaux théâtres en Communauté Française: au Théâtre le Public dont on retiendra notamment sa magistrale interprétation d'Antonietta dans « Une Journée Particulière » de E. Scola, au Théâtre du Méridien, au Théâtre de Poche, au Théâtre du Rideau de Bruxelles, au Théâtre Varia, au Théâtre de la Balsamine, à La Samaritaine à Villers-la-Ville, au Théâtre National, au Théâtre du Parc, à l'Atelier Sainte-Anne, au Théâtre de l'Ancre, sous la direction, entre autre de M. Kacenenbogen, Cl. Enuset, F. Dolfijn, R. Mahauden, M. Liebens, Ph. Van Kessel, H. Theunissen, J.H. Marchant, R. Kalisz, J. Godinas, J. Viala, M. Delaunoy, P.Pizutti, A. Brine, F. Dussenne, B. Decoster, D. Golby, B. Damien, F. Besson, F. Latin...

On a pu la voir également dans une trentaine de longs métrages et/ou de téléfilms.

Conditions de participation au stage d'été :

- *stage résidentiel à La Marlagne (Wépion - près de Namur)*
- *13 participants maximum (metteurs en scènes/comédiens)*
- *avoir lu la pièce « Les Rustres » - collection : La Pléiade, traduction : Michel Arnaud - pour la 1^{ère} réunion de contact*
- *participer aux 2 réunions préparatoires prévues le mercredi 28 mai 2014 à 19h et le samedi 21 juin 2014 à 14h dans les locaux de l'ABCD, rue du Viaduc, 118 -1050 Bruxelles*
- *avoir participé activement à au moins 2 spectacles complets, en tant que comédien et/ou metteur en scène*
- *tous les stagiaires "metteurs en scène" pourraient être amenés à jouer*
- *des stagiaires uniquement « comédiens » sont les bienvenus, en moindre nombre cependant que les stagiaires « metteurs en scène »*
- *Clôture des inscriptions : le mercredi 21 mai 2014*

Participation aux frais du stage d'une semaine (logement – repas – collation de 16h – formation)

Montant de la participation en chambre double (quelques possibilités en chambre individuelle moyennant un supplément de 25 euros)

- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ABCD : 370 euros*
- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ACTH, ANTA ou ALTA : 390 euros*
- *pour les non membres : 460 euros*

Modalités de paiement :

- *paiement d'un acompte de 95 euros pour confirmer l'inscription*
- *paiement d'une deuxième tranche de 160 euros pour le 21 mai 2014 au plus tard*
- *paiement du solde pour le 19 juin 2014 au plus tard*

Pour vous inscrire ?

Effectuez le paiement de l'acompte sur le compte de l'ABCD n° BE16 1430 5304 6674 avec la mention « stage d'été 2014 » ou « 2014-07 » par telebanking.

Envoyez vos coordonnées - accompagnées d'une photo- : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, GSM, e-mail, le cas échéant, le nom de la compagnie dont vous faites partie, ainsi que la qualité sous laquelle vous vous inscrivez : metteur en scène ou acteur uniquement

à Micheline CHRISTOPHE, par e-mail (stages@abcd-theatre.be) ou par courrier :
Avenue de l'Aquilon,6-B1-1200 Bruxelles.

Conditions générales des stages d'été de l'ABCD

1. Le nombre de places par stage étant limité (13 participants), les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée du paiement des acomptes.
2. Le paiement de la participation aux frais s'effectue en 3 tranches :
 - o paiement acompte – 95 euros - : à l'inscription
 - o paiement 2^e tranche – 160 euros - : pour le 21 mai 2014 au plus tard
 - o paiement solde : pour le 19 juin 2014 au plus tard
3. L'ABCD assure les participants à son stage d'été (assurance FNCD) dans la mesure où la totalité des montants dus lui est parvenue le 19 juin 2014 au plus tard.
4. En cas de désistement, le montant de l'acompte reste acquis à l'ABCD.
5. En cas de désistement moins de deux mois avant la date de début du stage, les montants des tranches de paiement dues à la date du désistement restent acquis/dus à l'ABCD. En cas de remplacement de la personne défaillante par un(e) autre stagiaire, seul le montant du premier acompte reste acquis à l'ABCD.
6. En cas de non paiement des tranches de paiement aux dates convenues, l'ABCD se réserve le droit, après avertissement du participant et non respect par celui-ci de l'accord pris suite à ce contact, de disposer de la place dudit participant et ce, sans dédommagement pour le participant.
7. Toute contestation sera tranchée par le C.A. de l'A.B.C.D.